

## Conditions de Travail et Qualité de Vie au Travail **Formations et Notations** Une priorité indispensable à la **T**raction

Lyon, le 5 mai 2021

### EN QUELQUES MOTS...

Vos Représentants UNSA-Ferroviaire de l'ET TGV SE ont engagé une démarche auprès de la direction pour exiger une véritable amélioration de la Qualité de Vie au Travail et nos Conditions de Travail.

### LE SUJET : Formations et Notations

Les formations TGV sont engagées en fonction des besoins en effectif des résidences. Ces formations permettent d'anticiper principalement, à la fois la charge à couvrir, mais également les départs en retraite. Quel que soit le motif de la perte de charge actuelle ou à venir, l'impact sur les formations impose le décalage voire l'annulation de celles-ci. C'est un équilibre charge/ressource qui est recherché. Nous remarquons également que la fin des embauches au statut impacte les futures notations car l'effet de "pousse" n'est plus garanti. Pour les agents statutaires, nous devons donc réfléchir à une possibilité « d'aspiration ».

### **L'UNSA-Ferroviaire souhaite qu'une étude soit lancée par notre établissement**

#### **Cette étude devra permettre :**

- D'établir une perspective sur le temps d'attente à la position supérieure et ce dès 2022 **avec une participation des d'activités.**
- D'établir **un comparatif des temps d'attente des ADC avec leur établissement d'origine.**
- D'ajuster le déroulement des carrières des ADC issus des différents établissements fusionnés afin d'avoir des tableaux justes et cohérents entre collègues par **l'attribution de PR HC.**
- De créer une mesure spécifique permettant **le passage automatique à la PR supérieure dès lors que le délai excède 4 ans.**
- L'attribution de **la PR terminale au terme de 25 années de conduite.**

**Nos ADC contractuels ont eux aussi besoin d'avoir de la visibilité sur leur évolution salariale. Les EIA ne doivent pas être la seule solution pour l'obtenir et encore moins pour retenir les intérêts et engagements des agents concernés.**

C'est pourquoi **l'UNSA-Ferroviaire** demande la mise en place d'une commission de proximité d'échange sur l'évolution salariale des ADC contractuels ainsi qu'une réflexion sur la réalisation des EIA.

Sur les formations, nous souhaiterions connaître le nombre d'ADC assistants DPX sur l'ET, par résidence et connaître leurs besoins.

Sur les journées de formation continue, nous demandons qu'elles soient lissées sur l'année. **Une par trimestre.**

Sur les notations, la direction de l'ET TGV SE, conformément aux engagements pris en commission de notations, va réaliser un certain nombre d'études notamment un comparatif d'attribution des PR avec les établissements Traction cédants. Mais ces études ne visent pas à attribuer des PR HC mais à donner un critère supplémentaire pour la notation au choix...

L'établissement se doit de corriger les « inégalités » dans les listings engendrées par les différentes restructurations de l'entreprise. **Identifier et classer les ADC à l'Ancienneté Qualif.**, parallèlement aux dispositions STATUTAIRE permettra de rattraper et d'harmoniser nos tableaux ! **L'UNSA-Ferroviaire, ne peut que se réjouir d'être enfin entendue !**

Depuis la création de cet ET TGV SE, **l'UNSA-Ferroviaire** n'a de cesse dénoncer cette injustice. Mais cela ne peut se faire sur le peu de PR octroyée ! La direction porte la responsabilité de ses inégalités ! Sur ces 3 années d'exercice de notations, nous aurions pu corriger grandement ses injustices liées aux restructurations, mais la direction est restée sourde et obtuse ! Dorénavant, elle voudrait faire du choix : **STOP !!!**

### **L'UNSA-Ferroviaire de l'ET TGV SE est clairement opposée aux critères de CHOIX !**

Au sujet des Assistants DPX, la direction nous a énuméré par UP de nombre d'ADC utilisés à mi-temps :

UP MED 0 ; UP PCA 0 ; UP VRA 1 ; UP BCY 1 ; UP VPC 2 ; UP BFCA 2

### **L'UNSA-Ferroviaire distingue bien une inégalité entre les UP qui composent notre ET TGV SE.**

Sur les formations : Pour la direction, « leur répartition chronologique est réalisée au mieux, nous ne souhaitons pas imposer une formation par trimestre ». « Les formations prévues sont budgétées et réalisées en fonction des possibilités de la production » ...

**Productivité ! Concurrence ! Economie ! Ces mots répétés par une direction de l'établissement qui tente de nous faire croire que le « coût Traction », trop élevé, n'est porté que par les ADC ! Ce « coût Traction » est surtout dû aux charges structurelles... et devinez qui et quoi les composent...**

**Une nouvelle fois, la direction n'a eu comme réponse qu'une réponse financière. Au-delà de l'aspect financier, notre démarche est l'amélioration des Conditions de Travail et de l'évolution de carrière des ADC.**

## **Le Pôle Traction UNSA-Ferroviaire**

Mail : [traction@unsa-ferroviaire.org](mailto:traction@unsa-ferroviaire.org)

Vos représentants locaux et Délégués Syndicaux

Frédéric MEYER (UP Med) – Marc FRASSY (UP VRA) – Jean-Louis PERROCHEAU (UP VPC)



**2021**

## Bulletin d'adhésion à l'UNSA-Ferroviaire

*J'adhère en ligne*



Parrainé(e) par (facultatif) : .....

NOM : ..... N° CP : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Qualif/Niveau .../... Grade : ..... Contractuel(le)  Collège .....

SA : ..... Direction : .....

Service : .....

Tel Pro : ..... Tel Personnel : .....

Adresse personnelle : .....

Email Pro ou Personnel sur lequel vous souhaitez recevoir nos informations syndicales : .....

A ..... le .....

Signature : .....